



BTS GPME : EPREUVE E5

L'épreuve E5 se compose de 2 sous épreuves :

U51 : « Participer à la gestion des risques de la PME (coefficient 4)

U52 : « Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME (coefficient 4)

Sous épreuve U52 :

Les compétences de l'évaluation :

- Gestion administrative du personnel de la PME
- Participation à la gestion des ressources humaines de la PME
- Contribution à la cohésion interne de la PME

Forme ponctuelle : épreuve écrite de 2 heures et 30 minutes :

- ⇒ Etude de cas sur l'étude d'une situation de gestion du personnel et des ressources humaines de la PME ;
- ⇒ L'étude de cas repose sur un cas réel d'entreprise ;
- ⇒ Une documentation est prévue pour aider à la résolution des missions à réaliser.